



Histoire de la grande motte !



Ferme du Muird

Dans nos campagnes, on parle souvent de "mottes", mais au fond, c'est quoi une motte ?

Selon un chroniqueur du XIII^{ème} siècle "pour construire une motte, il faut édifier un monticule de terre, l'entourer d'un fossé le plus large possible et ayant une grande profondeur, fortifier la crête du monticule par une palissade formée d'assemblages de bois très solides et par des tours disposées à l'entour et construire au centre le donjon habitation du seigneur, réserve de vivres et refuge des paysans du voisinage en cas d'attaque".

Donc, une motte féodale était un monticule de terre sur lequel était bâtie une tour en bois, le donjon. Ce dernier, généralement encerclé d'une enceinte en bois, formait la basse cour. Une seconde enceinte, plus vaste et de forme variable, renforcée de fossés, délimitait la basse cour.

Cette butte artificielle, servait de refuge aux paysans des alentours et à se protéger d'une attaque ou d'un siège, au temps des invasions scandinaves.

Elle était le signe de la puissance du seigneur. Plus elle était grande, plus le seigneur dominait ses champs et ses terrains. Tout autour de la motte se trouvaient de grands fossés qu'on pouvait remplir d'eau.

En d'autres mots, une motte est tout simplement l'emplacement du château au moyen-âge et les mottes féodales sont les ancêtres des châteaux forts !

Voilà, vous savez tout !

La foire des Boudaines Ed' coin :

A la fin du 19^e siècle, le village de Bruille-lez-Marchiennes comptait trois boulangers. Au début du 20^e, il n'y en avait plus un seul. Les habitants se rendaient alors chez le boulanger de Villers-Campeau. Ils s'étaient arrangés avec lui pour qu'il pétrisse une pâte à part. Afin de reconnaître le pain bruillois, le boulanger, avant d'enfourner, y faisait une marque en enfonçant son pouce. Le pain avait une forme de ventre ce qui fit dire aux habitants de Villers-Campeau "chan ch'est i'pain des Boudaines Ed' Coin".

Bois de Villers



à PIED dans le NORD

Hainaut



Toutes les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10 Km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bouchain : Croisières fluviales (03.27.25.34.37 ou 06.80.20.07.10) ; musée de la Tour d'Ostrevant (03.27.35.73.97)

Bouvignies : Maison de la Colombophilie et du patrimoine local (03 27 91 20 13)

Denain : Musée de la résistance en zone interdite (03.27.24.52.71) , Musée d'Archéologie et d'Histoire locale (03.27.44.62.12), Musée du chemin de fer (03.27.49.78.52), Jardin de MLEDUC (03.27.31.07.28)

Escaudain : Musée des Arts et traditions populaires (03.27.44.07.04)

Lewarde : Centre historique Minier - Expositions temporaires tout au long de l'année (03.27.95.82.82).

Marchiennes : Musée d'Histoire locale en saison (03.27.99.21.95 ou 06.73.69.48.55)

Montigny-en-Ostrevant : Château de Montmorency (03.27.88.26.79)

Rieulay : Maison du Terril, base de loisirs en saison (03.27.86.03.64), Espace de Loisirs "Les Argales" (03.27.86.03.64)

Wallers- Arenberg : Visites du carreau de Fosse sur RDV, traversée du Paris-Roubaix, association des Amis de Germinal (03.27.24.11.79)

Manifestations annuelles

Aniche : Fête folklorique du Géant Kopierre en juin, Fête de la Saint Laurent (03.27.99.91.11).

Bouchain : Ducasse de la ville Basse en mai et juillet, journée des villes fortifiées, journée des villes fortifiées en avril (03.27.25.35.88)

Lewarde : Grisou, Maurice de Canonge, 1938, NB, sonore, (film de 96 minutes), L'Europe du Sauvetage, Festivole, Marcinelle 1956, La Belgique face à une catastrophe minière (03.27.95.82.82).

Marchiennes : "Les Cucurbitades" 1er dimanche d'oct (03.27.90.58.54).

Montigny-en-Ostrevant : "Fier et Debout, paroles d'Ostrevant", spectacles sons et lumières en mai (03.27.95.94.94), "Les Automnales" en oct (03.27.95.94.94), les Médiévales (03.27.95.94.94).

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
Retrouvez toutes les infos sur les randonnées dans le Nord sur le site :
www.rando-nord.fr
Pour des informations générales sur le tourisme :
www.tourisme-nord.fr



à PIED dans le NORD

Hainaut



N° 20

Sentier de la Motte

Bruille-lez-marchiennes

(4,5 km - 1h 30)

Campagne de Bruille lez Marchiennes

4

Randonnée Pédestre

Sentier de la Motte :
4,5 km

Durée : 1 h 30

Départ : Mairie de Bruille lez Marchiennes

Balilage jaune

Carte IGN : 2606 Ouest

L'avis du randonneur :

Promenade très facile, ce circuit vous fera découvrir les différentes facettes du village et les paysages de la plaine de la Scarpe.



Eglise de Bruille lez Marchiennes

2

Rédaction : Fanny Fouquet - Edition 2011 - Réalisation : Créathèmes Communication

Credit Photos : CGN



Sentier de la Motte, Bruille lez Marchiennes

(4,5 km - 1h 00)

Départ : Mairie de Bruille lez Marchiennes

1 Quittez le parking en empruntant une jolie ruelle pavée. Prenez à gauche, passez devant l'ancienne Motte féodale, et virez de nouveau à gauche dans le lotissement (rue Braessens). Au stop tournez à droite (rue Barbusse).

2 Passez devant le stade de football, puis ensuite tournez deux fois à droite. Vous voici dans la plaine agricole de la basse vallée de la Scarpe.

3 Quittez le chemin enherbé par la droite, et de suite poursuivez à gauche rue Suzanne Lannoy. Remontez entre les maisons.

4 Au stop, bifurquez à droite, puis dirigez vous à gauche par la RD47 en direction de la commune de Rieulay. (Si le cœur vous en dit vous pourrez après votre promenade rejoindre le terril des Argales et profiter de la base de loisir et de la randonnée proposée sur le site).

5 Cheminez le long du chemin aménagé le long des pâtures, à droite du fossé.

6 Prenez le chemin des Galibots sur votre droite. Quittez le Chemin des Galibots en empruntant le chemin rural enherbé sur votre droite. (**Le Chemin des Galibots** est une boucle de randonnée de 36 kilomètres qui traverse le

Douaisis et l'Ostrevent. Il emprunte en grande partie "les cavaliers", anciennes voies ferrées de la compagnie des mines d'Aniche, qui reliait l'ensemble des carreaux de fosses et terrils du Douaisis).

7 Longez la ferme du Muid, puis prenez le passage pavé, qui vous mènera à la RD 13.

8 Au stop, prenez à gauche sur 50 m et montez à droite le petit chemin entre pré et maison. Traversez et poursuivez en face, par le chemin Léo Ferré en schiste rouge, passez devant l'oratoire St-Roch.

9 A la ferme (stop), allez à droite et à l'intersection suivante continuez par la rue en sens unique, rue du Tordoir.

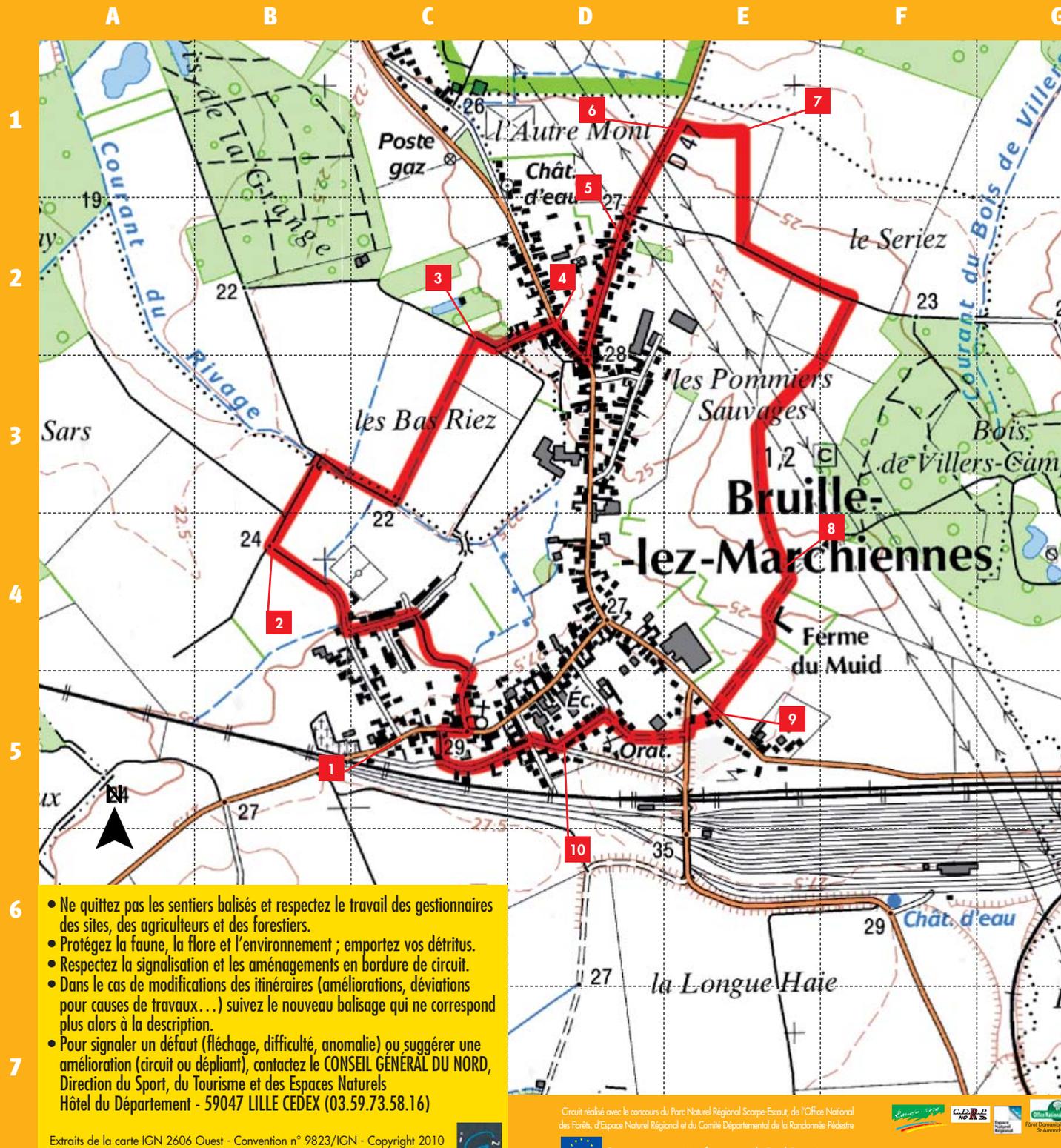
10 Par un dernier crochet à droite suivez la ruelle qui rejoint votre point de départ.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 100 200 m



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16)

Extraits de la carte IGN 2606 Ouest - Conventio n° 9823/IGN - Copyright 2010

Circuit réalisé avec le concours du Parc Naturel Régional Scarpe-Escarpe, de l'Office National des Forêts, d'Espce Naturel Régional et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre



Ce programme a été cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional.